

# Inscriptions scolaires

Pour les petits (année de naissance 2021)  
Pour les tout-petits (année de naissance 2022)

## 1. EN MAIRIE

Inscrire l'enfant à la mairie du domicile.

*Pensez à vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.*

### **L'Etang-Bertrand :**

du 06 au 31 mai

les mardis et vendredis de 15H00 à 17H00.

### **Magneville :**

du 06 au 31 mai

les lundis de 17H30 à 19H30 et les jeudis de 10H30 à 12H30

### **Morville :**

du 06 au 31 mai

les lundis de 17H00 à 19H00 et les jeudis de 10H00 à 12H00.

## 2. A L'ECOLE

L'admission se fait à l'école de l'Etang-Bertrand

*Prendre contact avec la Directrice (tel : 02 33 04 66 15),*

*pour constituer le dossier administratif d'admission de votre enfant.*

*Les documents suivants vous seront demandés :*

- certificat d'inscription, délivré en mairie
- carnet de santé

## 3. RESEAU CAP COTENTIN

Pour le transport scolaire, inscrire votre enfant avant le 15 août, sur le site internet [capcotentin.fr](http://capcotentin.fr)

Pour tout renseignement par téléphone composez le 0 806 079 530 (touche n°3).